

L'infirmier en pédiatrie



Le profil professionnel

L'infirmier en pédiatrie est la personne de référence pour l'enfant sain ou malade et ses parents pendant le séjour de l'enfant dans diverses institutions. Il assure, soigne, encadre et entoure l'enfant et accompagne les parents. Dans toutes ses démarches il est guidé par le souci du bien-être et du développement de l'enfant ainsi que du maintien ou de la restauration de sa santé et ceci en relation étroite avec les parents et/ou toute personne de référence de celui-ci.

Il intervient également dans :

- l'information de l'enfant et de ses parents
- l'éducation des parents à la santé de leur enfant
- la réalisation des soins infirmiers en pédiatrie qui nécessitent une réanimation et/ou des soins intensifs
- l'encadrement et la formation des étudiants et/ou de nouveaux collaborateurs
- la recherche dans le domaine des soins en pédiatrie

Terrains d'enseignement clinique :

- services hospitaliers et extra-hospitaliers de pédiatrie, de chirurgie pédiatrique et pédopsychiatrie
- services de néonatalogie et soins intensifs
- urgences et hôpital de jour pédiatriques
- maternités
- crèches et foyers de jour pour enfants
- centres pour enfants avec besoins spéciaux
- centres médico-sociaux
- stage à option : service au choix de l'étudiant, soit au Luxembourg, soit à l'étranger

Services hospitaliers pour enfants et soins à domicile :

L'infirmier en pédiatrie est responsable de l'organisation et de l'exécution des soins adaptés aux enfants de tout âges, aussi bien en médecine qu'en chirurgie.

Maternité, crèche, centres médico-sociaux... :

L'infirmier en pédiatrie décide des interventions préventives, éducatives et relationnelles pour garantir la sécurité, le confort et les liens nécessaires au meilleur développement possible de l'enfant.

Néonatalogie et soins intensifs pédiatriques :

L'infirmier en pédiatrie est le professionnel qualifié pour prendre soin globalement d'un nouveau-né, d'un enfant et de leurs parents en détresse, aussi bien d'un point de vue technique que relationnel.



L'infirmier en pédiatrie



La formation

Les conditions d'admission

- diplôme de fin d'études secondaires – enseignement classique ou enseignement général ou diplôme reconnu équivalent par le MENFP
- diplôme d'infirmier tel que prévu par l'article 1^{er} de la directive 77/452/CEE
- autorisation ministérielle d'exercer la profession d'infirmier au GD
- connaissance de la langue allemande, française et luxembourgeoise
- l'admission peut être sujette à une vérification de l'adéquation du profil du candidat avec les objectifs de la formation visée
- si le nombre de candidatures dépasse le nombre de places disponibles, le lycée procède à une sélection

La démarche d'inscription est à consulter sur le site www.ltps.lu ; les fiches respectives peuvent y être téléchargées ou demandées au secrétariat du LTPS.

Le déroulement de la formation

- durée 2 ans avec 120 ECTS
- le programme de formation se compose d'un enseignement professionnel théorique et pratique dispensé sous la forme modulaire
- le programme comporte e.a. les cours de connaissances professionnelles, connaissances du monde professionnel, santé publique, éducation à la santé, embryologie, nouveau-né, nourrisson, croissance, adolescence, psychologie, pathologies pédiatriques, soins intensifs néonataux, soins intensifs pédiatriques, pédopsychiatrie...

Les diplômes

La formation conduit à l'obtention d'un BTS (brevet de technicien supérieur) spécialisé d'**INFIRMIER EN PÉDIATRIE**.



Photo : Roland Minny

Pour plus d'infos,
scan-moi!

